



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 119938

Texte de la question

M. Pascal Terrasse souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la maladie d'Alzheimer, pathologie déclarée par M. le Premier ministre « grande cause nationale 2007 ». La déclaration de Paris, qui sera présentée lors de la conférence annuelle d'Alzheimer le 1er juillet 2007, visera à sensibiliser le public et à promouvoir l'aide aux personnes atteintes de cette pathologie et à leurs familles. Ce texte est un appel à l'action adressé aux personnalités politiques nationales et européennes. Il comprend des priorités nécessaires au traitement de la maladie : politiques de santé publique, place de la recherche, accès de tous au traitement, aux soins et au soutien, considérations légales et éthiques. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les moyens mis en oeuvre par le Gouvernement afin que cette « grande cause nationale 2007 » connaisse une mobilisation tant parlementaire que nationale forte.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119938

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2339